



Commission de l'OMT pour l'Afrique

Cinquante-septième réunion
Medellín, Colombie,
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

CAF/57/3/Rév.
Madrid, juillet 2015
Original : Anglais

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Note du Secrétaire général

Dans le présent document, le Secrétaire général expose aux membres de la Commission de l'OMT pour l'Afrique son analyse des grandes tendances du tourisme, la vision et les priorités de gestion pour l'OMT ainsi qu'un point de la situation et des progrès réalisés concernant les questions administratives et financières intéressant l'Organisation.



Rapport du Secrétaire général

Introduction

1. Le présent rapport de la cinquante- septième réunion de la commission de l'OMT pour l'Afrique examine les points suivants :
 - A. Le tourisme international en 2014 et 2015
 - B. Intégration du tourisme dans les priorités mondiales
 - C. Questions administratives et financiers

A. Tourisme international en 2014 et 2015

2. Le tourisme international a poursuivi sa progression au cours de ces deux dernières années, malgré la lenteur de la reprise économique, les défis géopolitiques qui s'accentuent et les alertes sanitaires ou catastrophes naturelles qui ont sévi dans de nombreuses régions du monde.
3. En 2014, les **arrivées de touristes internationaux** se sont chiffrées à 1 133 millions, soit une augmentation de 4,3% par rapport à l'année précédente. Ce résultat consolide une croissance robuste - pour la cinquième année consécutive - des arrivées de touristes internationaux après la crise économique mondiale de 2009. Les données relatives aux premiers mois de 2015 confirment cette tendance, avec une augmentation de 4 % par mois des arrivées de touristes internationaux entre janvier et avril, d'après les indications parues dans le numéro de juin 2015 du *Baromètre du tourisme mondial*, publié par l'OMT.
4. Comme pendant ces dernières années, la croissance des recettes du tourisme international a cadré avec la courbe des arrivées. En 2014, les recettes ont augmenté de 3,8 % en termes réels, par rapport à une croissance de 4,3 % des arrivées, et ont atteint 1 246 milliards de dollars É.-U. (938 milliards d'euros). Si l'on ajoute les recettes provenant du transport international de passagers, les exportations totales dues au tourisme international ont atteint 1,5 trillions de dollars É.-U. (1,1 trillion d'euros) en 2014, ce qui représente 6 % du commerce international et 30 % des exportations mondiales de services.
5. **Région par région, l'Europe**, la région la plus visitée, avec plus de la moitié du total mondial des arrivées de touristes internationaux, a affiché une augmentation de 3 % des arrivées en 2014, réalisant au total 582 millions, et une croissance supplémentaire de 5 % au cours des premiers mois de 2015. La progression des recettes du tourisme international a légèrement dépassé celle des arrivées (+4 %). En termes d'exportations, en 2014, ces recettes se sont montées pour les destinations européennes à 509 milliards de dollars É.-U. (383 milliards d'euros) et leur contribution à la reprise économique dans cette région a été considérable.
6. Les arrivées de touristes internationaux dans la région **Asie et Pacifique** ont progressé de 5 % en 2014, pour atteindre 263 millions, et de 4 % entre janvier et avril 2015, confirmant ainsi son rang de deuxième région la plus visitée au monde (avec une part de 23 %). Pour les recettes, la croissance a été légèrement plus lente (+4 %) en raison d'une croissance inférieure à la moyenne en Asie du Sud-Est. Elles ont atteint 377 milliards de dollars É.-U. en 2014.
7. Les **Amériques** (+8%) ont été la région qui a obtenu, en 2014, les meilleurs résultats en termes relatifs, absorbant un surcroît de 13 millions d'arrivées de touristes internationaux et totalisant ainsi

181 millions d'arrivées, en grande partie grâce à la reprise de l'économie des États-Unis. Cette tendance est confirmée pendant les quatre premiers mois de 2015, puisque les arrivées de touristes internationaux ont encore grimpé de 6 % dans la région. Toutefois, les recettes n'ont pas suivi au même rythme, enregistrant une croissance de 3 % seulement, tandis que les recettes totales ont atteint 274 milliards en 2014.

8. Le tourisme international au Moyen-Orient a donné des signes de reprise manifeste après trois années de fléchissement. La région a attiré 5 % d'arrivées de touristes internationaux en 2014, ce qui a porté le total à 51 millions et a montré une augmentation supplémentaire de 4 % pendant les premiers mois de 2015. Les recettes ont affiché une croissance encore plus forte, soit 6 % et la valeur totale des recettes a été de 49 milliards pour 2014.

9. D'après les estimations, les chiffres du tourisme international en **Afrique** ont augmenté de 3 % en 2014 et ont atteint 56 millions tandis que les recettes progressaient de 3 % également, pour s'établir à 36 milliards de dollars É.-U., malgré l'impact de la crise Ebola dans la région. Les données relatives à 2015 trahissent toutefois un sérieux ralentissement, et on estime que les arrivées de touristes internationaux ont fléchi de 6 % entre janvier et avril.

10. Pour ce qui est du tourisme émetteur mesuré d'après les dépenses du tourisme international, les deux dernières années ont été marquées par une reprise des marchés émetteurs traditionnels, venue compenser une baisse relative des dépenses à l'étranger des grands marchés émergents, qui avaient été les moteurs de la croissance enregistrée ces dernières années.

11. Parmi les principaux marchés, les dépenses consacrées au tourisme international de la Chine, qui est le plus gros marché émetteur au monde, ont progressé de 28 % en 2014. Quant aux deux autres grands marchés émergents, la Fédération de Russie et le Brésil, la première a perdu de sa force (moins 6 %) et le second a maintenu sa courbe positive (avec une croissance de 2 %), en dépit de la hausse du dollar É.-U. par rapport au real brésilien. Les dépenses des États-Unis, deuxième marché émetteur du monde, ont augmenté de 6 %. Il vaut la peine de souligner aussi la croissance des dépenses de voyage à l'étranger de la France (+11 %), de l'Italie (+7 %) et du Royaume-Uni (+3 %). Au contraire, la courbe des dépenses de l'Allemagne, qui est le troisième marché par le volume, est restée relativement plate (+1 %).

12. Pour **2015**, l'OMT prévoit que les arrivées de touristes internationaux devraient croître entre 3 et 4 %, dans le sillage de la croissance économique mondiale, que les estimations du Fonds monétaire international (FMI) situent à 3,3 %. La croissance par région devrait être plus forte en Asie et Pacifique (+ 4 % à + 5 %) et dans les Amériques (+ 4 % à + 5 %), suivies de l'Europe (+ 3 % à + 4 %). Les arrivées devraient augmenter de 3 % à 5 % en Afrique et de 2 % à 5 % au Moyen-Orient.

13. Sachant que le présent document a été élaboré en août 2015, les informations à jour sur les résultats du tourisme international en 2015 seront fournis à l'Assemblée générale, à sa vingt et -unième session.

B. Intégration du tourisme dans les priorités mondiales

14. La campagne de remise de la **Lettre ouverte de l'OMT et du WTTC sur les voyages et le tourisme** se poursuit. En date de juillet 2015, 73 chefs d'État et de gouvernement avaient reçu la Lettre ouverte depuis février 2011, dont 17 d'Afrique, à savoir (par date de présentation) : Afrique du Sud, Burkina Faso, Kenya, Mozambique, Gambie, Seychelles, Tunisie, Zimbabwe, Zambie, Tanzanie, Algérie, Rwanda, Ouganda, Angola, Éthiopie, Maroc et Ghana. Cette campagne a pour objectif de sensibiliser au plus haut niveau à l'importance du secteur du tourisme pour le développement socioéconomique.

15. la sixième **réunion des ministres du T.20** se tiendra en Turquie, les 29 et 30 septembre 2015. Celle-ci constituera une occasion unique de renforcer la coopération entre les pays du G20 dans le domaine du tourisme et d'accroître la contribution du secteur à une croissance économique plus solidaire, moyennant notamment la création d'emplois décents. Pour ce qui est des priorités de la Présidence du G20, il est proposé que la sixième réunion des ministres du T.20 analyse comment le tourisme peut relever les défis de « la croissance sans emploi » en se penchant en particulier sur les politiques qui promeuvent l'égalité des genres, le travail des jeunes, l'adéquation des compétences, l'entrepreneuriat et les investissements libérant l'emploi et la croissance. C'est dans ce sens que l'OMT et l'Organisation internationale du travail (OIT) prépareront un document de référence avec la participation des pays du T.20.

16. Le secrétariat continue d'œuvrer, de façon coordonnée, pour que le tourisme grimpe dans l'échelle des priorités du système des Nations Unies et d'autres grandes organisations internationales et régionales. Parmi les activités menées et/ou programmées dans ce domaine de travail, il convient de souligner :

a) La proposition visant à ce que l'année **2017** soit proclamée **Année internationale du tourisme durable pour le développement** : l'OMT travaille avec les États membres pour proposer à l'Assemblée générale des Nations Unies de célébrer en 2017 l'Année internationale du tourisme durable pour le développement. Celle célébration se déroulerait sous d'heureux auspices, 50 ans après l'Année internationale du tourisme proclamée par les Nations Unies en 1967 avec pour thème « Passeport pour la paix ».

b) Le **Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (10YFP)**, adopté à la conférence Rio+20 en tant que cadre d'action : le tourisme durable y figure comme l'un des cinq programmes initialement identifiés, les autres étant : information des consommateurs; modes de vie durables et éducation; achats publics durables ; bâtiments et construction durables. Le programme sur le tourisme durable a été lancé le 5 novembre 2014 à Londres (Royaume-Uni), lors de la Journée sur le tourisme responsable au World Travel Market (WTM), en présence du chef du programme, l'OMT, et des co-chefs de file, le Maroc, la France et la République de Corée (voir le document CE/100/3(l)(e)).

c) **Les objectifs de développement durable (ODD)** : Suite aux efforts concertés du secrétariat de l'OMT et du Bureau de liaison de New York à l'ONU, le tourisme est inclus dans la version actuelle des ODD proposés en vue de leur approbation par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, dans l'introduction et comme une cible spécifique de l'objectif 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous », de l'objectif 12 : « Établir des modes de consommation et de production durables » et de l'objectif 14 :

« Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ».

d) **Le programme sur le tourisme et la sécurité** : dans ce domaine, l'OMT a renforcé sa coopération avec les institutions et organisations onusiennes pertinentes, comme la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECCT) et l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF), pour promouvoir la sécurité du tourisme. Depuis 2014, l'OMT fait partie du Groupe de travail de la CTITF sur la protection des infrastructures critiques, des cibles vulnérables, d'Internet et de la sécurité du tourisme.

e) La contribution du tourisme au développement durable des petits États insulaires en développement (PEID) : Le tourisme durable est l'un des thèmes prioritaires du document final de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (PEID), le scénario pour des modalités d'action accélérée dans les PEID (appelé également « scénario de Samoa »), où l'on trouve un vaste ensemble de domaines d'intervention. L'OMT a également joué un rôle important et apporté de précieuses contributions à divers évènements qui ont ponctué la Conférence

f) **La résolution de la 69e session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la « Promotion du tourisme durable et, notamment, l'écotourisme aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la préservation de l'environnement », adoptée par consensus et parrainée par 107 États membres.**

g) La **Conférence mondiale OMT/UNESCO sur le tourisme et la culture : construire un nouveau partenariat** qui s'est tenue à Siem Reap (Cambodge) du 4 au 6 février 2015. La Conférence a réuni plus de 900 participants, au nombre desquels plus de 45 ministres et vice-ministres du tourisme et de la culture, des experts internationaux, orateurs et invités en provenance de 100 pays. La Déclaration de Siem Reap sur le tourisme et la culture en découlant souligne qu'il faut créer un nouveau cadre de collaboration entre le tourisme et la culture avec la participation active des communautés d'accueil, des visiteurs et des secteurs public et privé. Elle comporte par ailleurs un ensemble d'engagements se rapportant aux quatre domaines clés analysés pendant la Conférence : tourisme et patrimoine culturel, itinéraires culturels, liens entre tourisme, cultures vivantes et industries créatives, et contribution du tourisme culturel au développement urbain (voir le document CE/100/3(l)(e)) et tourismandculture.org).

C. Questions administratives et financiers

17. Le Secrétariat note avec satisfaction les efforts déployés par une grande majorité des États membres pour respecter leurs obligations financières et, dans certains cas, pour régler leurs arriérés, surtout dans le contexte économique actuel. Parallèlement, et face à la baisse du taux de recouvrement des cotisations observée et au besoin exceptionnel d'un préfinancement à même le fonds de roulement en 2014, le Secrétaire général invite tous les Membres à payer leurs cotisations dans les délais car, faute des ressources financières courantes apportées par les Membres, il est impossible à l'Organisation de fonctionner convenablement et de mener à bien son programme de travail.

18. Concernant la **situation financière de 2015**, un plan des recettes et des dépenses sera présenté à la 100^e session du Conseil exécutif après approbation des crédits budgétaires et calcul des recettes à prévoir – celles-ci sont estimées à 13 170 000 euros et les dépenses limitées à 13 170 000 euros (98 % du budget approuvé).

19. Concernant la **clôture financière de 2014**, les comptes ont été produits conformément aux normes IPSAS pour la première fois comme l'avaient demandé les Nations Unies et l'Assemblée générale de l'OMT. L'adaptation des systèmes de comptabilité et d'information comptable aux normes IPSAS a demandé beaucoup de temps et de ressources de l'OMT, et il fallait s'assurer que les principes IPSAS puissent effectivement s'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2014. Les vérificateurs extérieurs de l'OMT (Allemagne, Inde et Espagne) ont contrôlé les comptes durant le mois de mars, pour conclure que les comptes de l'OMT décrivent correctement sa situation financière en accord avec ces normes comptables. Le rapport sur les comptes de 2014 et le rapport des vérificateurs seront présentés à la 100^e session du Conseil exécutif.

20. Le **taux d'exécution budgétaire de 2014** s'est élevé à 99 % des crédits approuvés, tandis que les **recettes** ont atteint 92 % du montant inscrit au budget. La différence a été comblée en puisant dans le fonds de roulement au règlement financier 10.2(b). Avec ce taux d'exécution, on a voulu soutenir le travail de l'OMT dans le domaine du tourisme et de la culture et celui du tourisme et de la paix, ce qui nécessitait d'établir des transferts budgétaires spécifiques. Ces transferts ont été soumis par écrit à l'approbation du Comité du programme et du budget (CPB) puis des Membres du Conseil exécutif. Ces deux organes ont approuvé les transferts sous leur forme écrite, mais l'état d'exécution du budget de 2014 sera officiellement soumis à l'approbation du Conseil exécutif à sa 100^e session sur recommandation du CPB.

21. Le Secrétariat reste très mobilisé dans sa volonté d'accroître **les fonds extrabudgétaires**. La proposition de création d'une **facilité pour le tourisme au service du développement** sera présentée à la 100^e session du Conseil exécutif pour faire valoir le fait que l'OMT est une organisation admissible à l'APD pour l'aide bilatérale, ce qui signifie que les fonds transitant par l'OMT pour des projets intéressant des pays admissibles à l'APD peuvent être considérés par les pays donateurs comme une aide publique au développement.

22. Conformément à la décision prise par le Conseil exécutif à sa 98^e session, le Secrétariat a aidé le Comité du programme et du budget à analyser les **recommandations formulées par le corps commun d'inspection et les vérificateurs extérieurs**. Le rapport correspondant, rédigé par un groupe de travail du CPB, sera présenté à ce dernier au cours de sa sixième réunion.

23. Conformément à la décision prise par le Conseil exécutif, un rapport sur la **fonction éthique** à l'OMT pour 2014 sera présenté à la 100^e session du Conseil exécutif.

24. Concernant les **ressources humaines**, trois postes vacants ont été comblés : administrateur de programme, tendances des marchés touristiques ; assistant principal de programme, programme régional pour les Amériques ; et assistant principal de programme, relations institutionnelles et mobilisation des ressources. Par ailleurs, les postes suivants sont à combler : chef de programme, budget et finances, et directeur adjoint, programme régional pour l'Afrique.

25. Une fois encore, l'Organisation invite tous les Membres à user du mécanisme de renforcement des capacités existant avec lequel **ils peuvent proposer de prêter des agents à l'Organisation** à titre gracieux.

26. S'agissant des **achats**, un guide des achats, des modèles de contrat et d'autres documents d'appel d'offres entrent peu à peu en application au sein de l'Organisation.